
Sevrage des veaux de boucherie en deux étapes

Auteur : Craig Richardson - spécialiste des soins aux animaux/MAAO

Date de création : 4 septembre 2003

Dernière révision : 4 septembre 2003

Le sevrage est une période difficile pour le veau et la vache. Le veau et sa mère passent beaucoup de temps à beugler et à marcher le long de la clôture au cours des quatre ou cinq jours qui suivent le sevrage. Ce comportement du veau est provoqué par l'absence soudaine de lait et de contact maternel. Durant cette période, le veau mange peu et court un risque de maladie accru.

Un processus de sevrage en deux étapes a été mis sur pied pour tenter de réduire les effets négatifs du sevrage traditionnel. À la première étape, on empêche le veau de boire le lait de la vache mais on le laisse en contact avec sa mère. La deuxième étape est la séparation complète du veau et de la vache.

Par rapport à la méthode de sevrage traditionnelle soudaine, le sevrage en deux étapes fait que le veau passe 25 % plus de temps à manger et réduit le beuglement et la marche de 80 % et de 85 %, respectivement.

Première étape - Sevrage

Un dispositif antisuceur en plastique réutilisable est placé dans les naseaux du veau à l'aide de pinces (sans percer la cloison). Ce dispositif indolore bloque l'accès aux trayons de la vache, empêchant en fait le veau de téter, mais lui permettant de rester avec sa mère. Le veau qui porte ce dispositif peut quand même paître, boire, faire sa toilette et socialiser avec sa mère.

Le veau porte ce dispositif de quatre à sept jours. Durant cette période, le veau et la vache s'appellent à l'occasion, mais on n'entend pas le beuglement intense typique des veaux sevrés et éloignés brusquement des vaches.

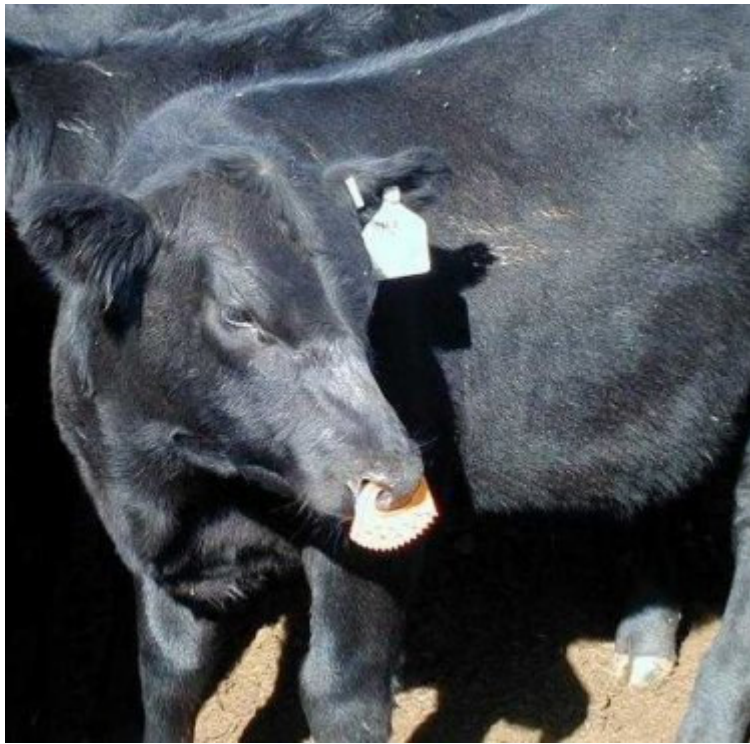


Photo gracieusement fournie par M. Derek Haley

Deuxième étape - Séparation

Le veau est séparé de la vache et le dispositif antisuceur est retiré de ses naseaux.

Avantages pour les éleveurs-naisseur

La recherche a montré que les veaux sevrés de la façon traditionnelle parcourent plus de 40 km au cours des deux jours suivant le sevrage, alors que les veaux sevrés selon la méthode en deux étapes parcourent environ 15,5 km pendant la même période. Ils marchent donc à peine plus qu'ils le font normalement dans le pâturage avec leur mère alors qu'ils sont encore au pis.